ARVERNE
CONSEIL

Eric CUPIF
Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes

Geoffroy GLAZIOU
Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes

Eric MAS
Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes

Banque Alimentaire
Auvergne

BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE

50 rue du Cheval
63100 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

ARVERNE CONSEIL
S.A.R.L. au capital de 283 150 Euros
17 rue de Sarliève – Le Triangle
63800 COURNON D'AUVERGNE

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

A l'attention des adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 25 avril 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL ARVERNE CONSEIL
représentée par Geoffroy GLAZIOU

Banque Alimentaire
Auvergne

ETATS FINANCIERS

Bilan au 31/12/2024 **p.2-3**

Compte de Résultat 2024 **p.4-5**

Sommaire Annexe aux comptes annuels **p.6**

Annexe aux comptes annuels **p.7-18**

Bilan Actif

Etat exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 Brut	Amortis. Provisions	Net	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations Incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	720	720		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains	30 000		30 000	30 000
	Constructions	497 060	134 898	362 162	204 972
	Installations techniques,mat et outillage indus	448 547	339 022	109 525	85 078
	Autres immobilisations corporelles	1 229 606	990 921	238 685	255 795
	Immobilisations corporelles en cours				88 253
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être				
	Immobilisations Financières				
	Participations et Créances rattachées				102
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	2 761		2 761	2 761
	TOTAL (I)	2 208 694	1 465 561	743 133	666 961
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances clt., adhér., usagers et cpt. rattach	91 713		91 713	99 872
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	199 391		199 391	246 980
	Valeurs mobilières de placement	105		105	
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 065 549		1 065 549	776 261
	Charges constatées d'avance	6 001		6 001	7 769
	TOTAL (II)	1 362 759		1 362 759	1 130 882
COMPTES RÉGUL	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		3 571 453	1 465 561	2 105 893	1 797 843

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Fonds Propres	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	34 071	34 071
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	252 329	252 329
	Autres		
	Report à nouveau	586 416	554 262
	Excédent ou déficit de l'exercice	100 972	32 155
	Situation nette (sous total)	973 788	872 816
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	272 629	303 941
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 246 418	1 176 757
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	518 687	323 137
	TOTAL (II)	518 687	323 137
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	5 771	
	TOTAL (III)	5 771	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 329	134 887
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	110 457	94 720
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	47 061	47 326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 619	
	Autres dettes	38 617	21 015
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	10 933	
	TOTAL (IV)	335 017	297 949
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 105 893	1 797 843

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Compte de résultat - Produits

État exprimé er €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	Cotisations	581 820	542 140
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	612 031	645 633
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	392 526	237 177
	Mécénats	62 000	60 500
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières	75 468	88 569
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 465
	Utilisations des fonds dédiés	111 388	62 140
	Autres produits	2 932	54
	TOTAL (I)	1 838 166	1 643 677
Produits financiers	Participations		2
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 040	3 549
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		6 188
	TOTAL (II)	5 040	9 739
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 707
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 311	88 832
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		59 000
	TOTAL (III)	75 311	154 539
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	1 918 517	1 807 956
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	-	
	TOTAL GENERAL	1 918 517	1 807 956

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Compte de résultat - Charges

État exprimé €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	183 820	265 828
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	623 872	575 722
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 319	9 718
	Salaires et traitements	352 683	333 453
	Charges sociales	77 169	69 561
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	152 438	178 105
	Dotations aux provisions	5 771	
	Report en fonds dédiés	306 937	223 705
	Autres charges	104 615	98 768
	TOTAL (I)	1 814 623	1 754 860
Charges financière	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 922	3 103
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	2 922	3 103
Ch. exceptionn	Sur opérations de gestion		17 381
	Sur opérations en capital		457
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)		17 837
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	1 817 545	1 775 801
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	100 972	32 155
	TOTAL GENERAL	1 918 517	1 807 956

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Sommaire Annexe

1 Présentation de l'Association 7
2 Faits caractéristiques : 8
3 Règles et méthodes comptables (Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce) 9
3.1 Changement de méthode comptable : N/A 9
3.2 Immobilisations Corporelles : 9
3.3 Participations, valeurs mobilières de placement 10
3.4 Créances 10
3.4 Fonds Propres 10
3.5 Dettes : 10
4 Immobilisations – Amortissements – Plus-Values : 11
4.1 Provisions et Dépréciations Inscrites au Bilan : 12
4.2 Etat des Créances et des Dettes : 12
4.3 Détail des Produits à Recevoir : 13
4.4 Détail des Charges à Payer : 13
4.5 Montant des Charges Constatées d'avance : caisses-emballages : coût étalé sur 3 ans 13
4.6 Montant Des Produits Constatés d'avance : subventions et dons reportées en n+1 13
4.7 Détail des Transferts de Charges : 13
4.8 Eléments Exceptionnels : 13
4.9 Heures de Bénévolat 2024 : 14
4.10 Variation des Fonds Propres 14
4.11 Variation des FONDS DEDIES 15
4.12 Tableau de Rapprochement : Compte de Résultat / C.R.O.D. 15
4.13 Compte de Résultat par Origine et Destination C.R.O.D. (partie 1) 16
4.14 Compte de Résultat Par Origine et Destination (partie 2) 17
4.15 Compte d'emploi Annuel des Ressources Collectées Auprès du Public (Loi N° 91-772 Du 7 Août 1991) 18

1 Présentation de l'Association

Les Banques Alimentaires ont été créées en 1986 dans le Puy de Dôme et les trois autres départements Cantal, Haute Loire, Allier. La fusion en une seule association est intervenue en 2012

Se référant aux valeurs de la Charte des Banques Alimentaires et du Projet associatif du réseau des BA, l'association a pour objet, dans une démarche de solidarité, d'apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunies en partenariat avec des Associations et Organismes sociaux. Cette aide vise à promouvoir une alimentation de qualité et créatrice de lien, facteur de retour à une vie normale pour ces personnes.

Les volumes distribués atteignent 2 332 tonnes, soit une hausse de 3.72 %.

Pour l'année scolaire 2024, l'épicerie ESOPE a accueilli 1 760 bénéficiaires (1725 en 2023) dont 300 jeunes envoyés par les CCAS et 25 apprentis, soit une augmentation de 2 % . Dans le même temps, le nombre de passage est passé de 29 063 en 2023 à 26 042.

Sept salariés permanents, un chantier insertion à Clermont–Ferrand, deux services civiques à l'épicerie solidaire Esope, œuvrent au sein de la Banque Alimentaire

L'association représente huit centres de distribution, soit 4 000 m2 d'entrepôts, 200 m3 de chambres froides, 20 véhicules et un réseau de 155 associations et CCAS partenaires (dont 50 CCAS/CIAS, 17 Epiceries Sociales et Solidaires)

Les locaux mis à disposition gratuitement ou loués sont :

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

- dans le Puy de Dôme
  - un dépôt central à Clermont Ferrand, rue du Cheval
  - un magasin de stockage aux Gravanches
- dans l'Allier trois dépôts : Vichy, Moulins, Montluçon
- dans le Cantal : un dépôt à Aurillac
- En Haute Loire trois dépôts : Le Puy en Velay -Cussac/Loire, Monistrol/Loire et Paulhaguet

L'épicerie solidaire pour étudiants, ESOPE est devenue propriétaire en décembre 2022, de ses locaux 67 bd Côte-Blatin à Clermont (499 m² sur deux niveaux)

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

2 Faits caractéristiques :

En 2024, la BAA a maintenu son activité de collecte et de distribution de produits alimentaires.

- Les entrées représentent 2 742 tonnes, contre 2 760 t en 2023
- Les volumes distribués sont en hausse de 3.72 % à 2 332 t

L'impact des crises sur les résultats financiers de l'association peut être résumé de la façon suivante :

- Achats de denrées alimentaires (en accord avec les directives de la Fédération des Banques Alimentaires) 159 761 €
- Dépenses toujours modérées des frais de déplacements, et en parallèle usage important de visio-conférences
- Subventions des DDECS et DDETSPP : 227 405 € notifiées en fin d'année et reportées partiellement en 2025 afin de permettre le financement optimum (choix et négociations sur les prix) des actions de la Banque Alimentaire en réponse à la crise sanitaire.
- Utilisation de reliquats antérieurs : 176 206 € pour les achats de produits alimentaires et dépenses de fonctionnement.

  Les fonds dédiés d'exploitation comptabilisés au 31/12/2024 concerne principalement des fonds attribués par l'état dans le cadre de l'action Achats de denrées alimentaires « Récolte et distribution de l'aide alimentaire », auquel s'ajoute le don reçu de 150 000 € versé par une association suite à la dévolution de son patrimoine.
  Ces financements, ont été attribués ou reçus pour la plupart en 11/2024, n'ont donc pas pu être « consommés » intégralement sur l'exercice.
  Il a donc été fait le choix de reporter ces montants en fonds dédiés afin qu'ils soient utilisés en 2025 dans le cadre des missions de la banque alimentaire.

- En 2025, il a été constitué pour la première fois une provision pour indemnité de fin de carrière

3 Règles et méthodes comptables (Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

L'exercice a une durée de 12 mois, du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Le total du bilan pour l'exercice clos le 31/12/2024 est de 2 105 893 €
Le total du compte de résultat de |'exercice, présenté en liste est de 1 918 517 €.

L'excédent 2024 se monte à 100 971,95 € contre 32 154,69 € en 2023.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Selon les recommandations de la Fédération des Banques Alimentaires, les heures de bénévolat ont été évaluées sur le tableau annexé ainsi :

- Dirigeants (Président, Vice-présidents, Trésorier) : 5 fois le SMIC moyen chargé soit 87.38 € l'heure.
- Cadres et responsables d'activité : 3 fois le SMIC chargé soit 52.43 € l'heure.
- Employés et ouvriers : 1.20 fois le SMIC chargé soit 20.97 € l'heure.
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%.

Les marchandises ont été évaluées sur une base moyenne de 4.17 € le kilo (valeur mercuriale FFBA 2024)
La présentation des comptes annuels a été adapté au plan comptable préconisé par la Fédération des Banques Alimentaires, les comptes se trouvent plus détaillés dans les états comptables ce qui rend la ventilation de certains comptes de recettes en annexe inutile.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3.1 Changement de méthode comptable : N/A

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l 'exercice précédent.

3.2 Immobilisations Corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	12 mois
Constructions	15 ans
Bungalow	5 ans
Chapiteau	3 ans
Agencements	5 à 10 ans

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Matériel	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

3.3 Participations, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires

3.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les participations de solidarité sont comptabilisées selon leur affectation géographique.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Sur le plan fiscal, notre Association n'est pas soumise à la TVA, ni à l'impôt sur les sociétés autre que sur certains profits mobiliers.

3.4 Fonds Propres

La fusion absorption des trois BANQUES ALIMENTAIRES a entraîné depuis 2012 la comptabilisation au compte "RESERVES DE FUSION" d'une somme globale de 252 328.73 €

3.5 Dettes :

Il n'y a pas de dettes garanties par des suretés réelles.
En novembre 2022 un emprunt a été souscrit, auprès du Crédit Agricole pour un montant de 143 000 €, au taux de 2.24 % remboursable en 180 mensualités, pour l'acquisition du local ESOPE. Cet emprunt est assorti de la mobilisation de 10 comptes à terme de 14 000€ chacun.

La Banque Alimentaire bénéficie de la mise à disposition de locaux par la MANUFACTURE MICHELIN par bail de 3 ans renouvelable.
L'effectif salarié est de 16 personnes au 31 décembre 2024, (1 cadre, 6 non-cadres, 9 salariés en CDD d'Insertion)

TABLEAUX

4 Immobilisations – Amortissements – Plus-Values :

IMMOBILISATIONS	Valeur brut début 2024	Augmentation 2024	Diminution 2024	Valeur brut fin 2024
Logiciels	720			720
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	720	-	-	720
Terrain ESOPE + 8 parkings	30 000			30 000
local ESOPE	220 000			220 000
Aménagements local ESOPE		175 892		175 892
Construction sur sol autrui	93 359			93 359
AAI Construction sur sol autrui		7 808		7 808
matériel et outillage	121 462	15 950	1 093	136 319
Installations frigorifiques	272 700	39 528		312 228
Instatallations, agence, aména divers	459 418			459 418
Chapiteau Festinium	27 692			27 692
Matériel de transport	524 537	41 029	18 499	547 067
Matériel de levage	140 533	10 567		151 100
Matériel de bureau et informatique	11 065	8 311		19 376
Mobilier	7 072	17 881		24 953
Immobilisation en cours	88 253		88 253	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 996 091	316 966	107 845	2 205 211
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 863		102	2 761
TOTAL	1 999 674	316 966	107 947	2 208 692

Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL

AMORTISSEMENTS	Montant début 2024	Augmentation 2024	Diminution 2024	Montant fin 2024
Logiciel	720			720
Terrain ESOPE + 8 parkings	-			-
local ESOPE + Mobil home	15 028	25 255		40 284
Construction sur sol autrui	93 360	1 255		94 614
matériel et outillage	120 030	3 440	1 093	122 377
Installations frigorifiques	189 053	27 591		216 644
Instatallations, agence, aména divers	330 680	40 425		371 105
Chapiteau Festinium	27 692			27 692
Matériel de transport	460 795	31 614	18 499	473 910
Matériel de levage	83 657	17 718		101 375
Matériel de bureau et informatique	6 436	2 346		8 782
Mobilier	5 262	2 795		8 057
Immobilisation en cours				-
TOTAL	1 332 713	152 438	19 592	1 465 560

PLUS ou MOINS VALUE 2024	Valeur d' actif	Amortissements pratiqués	Valeur Résiduelle	Prix de Cession	+ ou - values à CT	+ ou - values à LT
Logiciel						
Mobil home						
Construction sur sol autrui						
matériel et outillage						
Installations frigorifiques						
Instatallations, agence, aména divers						
Matériel de transport	18 499	18 499	-	2 000	2 000	
Matériel de bureau et informatique						
Mobilier						
TOTAL	18 499	18 499	-	2 000	2 000	-

Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL

4.1 Provisions et Dépréciations Inscrites au Bilan :

PROVISIONS	Montant 31/12/2023	Augmentation Dotation	Dimintion Reprise	Montant 31/12/2024
Provisions pour Risque et Charges		5 771		5 771
Provisions pour Dépréciations participation				-
TOTAL	-	5 771	-	5 771

4.2 Etat des Créances et des Dettes :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A + 1 an
ACTIF IMMOBILISE			
Participations		-	
Autres immobilisations financières	2 761	2 761	
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	91 713	91 713	
Autres créances	199 391	199 391	
Charges constatées d'avance	6 001	6 001	
TOTAL	299 866	299 866	-

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1 an à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières	124 329	18 984	66 638	38 707
Foumisseurs et comptes rattachés	114 077	114 077		
Dettes fiscales et sociales	47 061	47 061		
Autres dettes	38 617	38 617		
Produits constatés d'avance	10 933	10 933		
TOTAL	335 017	229 672	66 638	38 707

4.3 Détail des Produits à Recevoir :

		31/12/2024	31/12/2023
Autres créances			
418000	Usagers participation à établir	74 504	75 321
448700	Etats produits à recevoir		9 320
TOTAL GENERAL		74 504	84 641

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

4.4 Détail des Charges à Payer :

		31/12/2024	31/12/2023
Emprunts et dettes financières			
168800	Intérêts courus		
Fournisseurs et comptes rattachés			
408000	Fourn fact non parvenues	30 290	72 700
Dettes fiscales et sociales			
428200	Provision Conges Payés	17 421	13 655
438200	Charges soc. / Prov. CP	4 261	5 013
438600	Org, sociaux Ch à payer	2 181	7 536
448600	Autres Ch à payer		14 535
468600	Divers Ch. à payer		5 974
TOTAL GENERAL		54 153	119 413

4.5 Montant des Charges Constatées d'avance : caisses-emballages : coût étalé sur 3 ans

		31/12/2024	31/12/2023
Charges Constatées d'Avance			
486000	Charges Constatées d'Avance	6 001	7 769

4.6 Montant Des Produits Constatés d'avance : subventions reportées en n+1

		31/12/2024	31/12/2023
Produits Constatés d'Avance			
487000	Produits Constatés d'Avance	10 933	

4.7 Détail des Transferts de Charges :

Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges		31/12/2024	31/12/2023
791060	Rembt assurances		465
	Total	-	465

4.8 Eléments Exceptionnels :

Le résultat exceptionnel, positif de 75 311 € concerne principalement :

Produits exceptionnels : 75 311 €

- Quotes-parts de subventions virées au compte de résultat 73 311 €
- Prix de vente des immobilisations cédées : 2 000 €

4.9 Heures de Bénévolat 2024 :

Département	Site	Heure	Valorisation	ETP*
⊟ALLIER	MOULINS	14 979 h	358 742 €	8,23
	VICHY	4 565 h	157 357 €	2,51
	MONTLUCON	10 447 h	219 074 €	5,74
Total ALLIER		**29 991 h**	**735 172 €**	**16,48**
⊟CANTAL	AURILLAC	5 218 h	158 631 €	2,87
Total CANTAL		**5 218 h**	**158 631 €**	**2,87**
⊟HAUTE LOIRE	LE PUY	6 286 h	157 784 €	3,45
Total HAUTE LOIRE		**6 286 h**	**157 784 €**	**3,45**
⊟PUY DE DOME	CLERMONT	16 339 h	522 974 €	8,98
Total PUY DE DOME		**16 339 h**	**522 974 €**	**8,98**
Total des Sites		**57 834 h**	**1 574 561 €**	**31,78**

** Equivalent Temp Plein*

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

4.10 Variation des Fonds Propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	34 071							34 071
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation								0
Réserves	252 329							252 329
Report à nouveau	554 262			32 155				586 416
Excédent ou déficit de l'exercice	32 155			100 972		32 155		100 972
								0
Dotations consomptibles								0
Subventions d'investissement	303 941			41 999		73 310		272 630
Provisions réglementées								0
TOTAL	1 176 758	0	0	175 126	0	105 465	0	1 246 418

4.11 Variation des FONDS DEDIES

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

VARIATION DES FONDS DEDIES - Exercice 2024

		MONTANT INITIAL	Fonds à Engager au début de l'Exercice A	Engagement à Réaliser sur Nouvelles Ressources Affectées B	UTILISATION en cours d'Exercice C	Fonds Restant à Engager à la Fin de l' Exercice E = A+B-C
Subventions d'Exploitation						
	ALLIER	61 260	43 792	49 000	11 078	81 714
	CANTAL	17 581	379	17 000	7 608	9 771
	Haute LOIRE	55 000	52 654	11 205	14 295	49 564
	Puy De Dôme	158 200	79 380	300 400	141 559	238 221
	total Subventions d'Exploitation (74)	292 041	176 205	377 605	174 540	379 270
****Contributions Financières d' Autres Organismes - Mécénat d' Investissement**						
ESOPE	ESOPE épicerie solidaire	121 000	86 213	20 000	11 729	94 483
ALLIER	ALLIER	88 211	23 658	1 500	10 433	14 725
CANTAL	CANTAL	17 500	6 364	1 000	3 764	3 600
HTE LOIRE	Haute LOIRE	26 500	20 358	1 000	3 511	17 847
PUY DE DOME	Puy De Dôme	23 900	10 339	3 000	4 579	8 760
	total Contributions Financières d' Autres Organismes (754)	277 111	146 932	26 500	34 016	139 416
			-			
	TOTAL Fonds Dédiés	569 152	323 137	*404 105*	208 556	518 686

** Les fonds dédiés d'Investissement ont été classifiés par projet géographique

4.12 Tableau de Rapprochement : Compte de Résultat / C.R.O.D.

*TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	183 820										183 820
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	605 750						18 804				624 554
Aides financières											0
Impôts, taxes et versement assimilés	7 287						32				7 319
Salaires et traitements	342 102						10 580				352 683
Charges sociales	74 854						2 315				77 169
Dotations aux amortissements et dépréciations	138 484						13 954				152 438
Dotations aux provisions								5 771			5 771
Reports en fonds dédiés										306 937	306 937
Autres charges	100 334						4 281				104 615
Charges financières	2 783						139				2 922
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	1 455 413	0	0	0	0	0	50 106	5 771	0	306 937	1 818 228

*selon les ventilations effectuées par la Fédération des Banques Alimentaires

*TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	9 727 743				9 727 743
Mises à disposition gratuite de biens	116 924				116 924
Prestations de services					
Personnel bénévole	1 480 087		15 746	78 728	1 574 561
TOTAL	11 324 754		15 746	78 728	11 419 228

*selon les ventilations effectuées par la Fédération des Banques Alimentaires

4.13 Compte de Résultat par Origine et Destination C.R.O.D. (partie 1)

*A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	14 810		1 290	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	393 208	393 208	237 177	237 177
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	62 000	62 000	60 500	60 500
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	567 010		540 850	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	75 468		88 569	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 972		77 465	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	612 031		645 633	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	73 311		94 332	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	111 388		62 140	
TOTAL	1 919 199	455 208	1 807 956	297 677
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 455 413	454 031	1 498 899	289 225
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	50 106	1 178	53 197	8 451
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 771			
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	306 937		223 705	
TOTAL	1 818 227	455 208	1 775 801	297 677
EXCEDENT OU DEFICIT	100 972		32 155	

*selon les ventilations effecturées par la Fédération des Banques Alimentaires

Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL

4.14 Compte de Résultat Par Origine et Destination (partie 2)

*B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	1 574 561	1 574 561	1 527 606	1 527 606
Prestations en nature	116 924	116 924	110 330	110 330
Dons en nature	9 727 743	9 727 743	8 874 464	8 874 464
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	11 419 228	11 419 228	10 512 400	10 512 400
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisés en France	11 324 754	11 324 754	10 420 743	10 420 743
Réalisés à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	15 746	15 746	15 276	15 276
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	78 728	78 728	76 380	76 380
TOTAL	11 419 228	11 419 228	10 512 399	10 512 399

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

4.15 Compte d'emploi Annuel des Ressources Collectées Auprès du Public (Loi N° 91-772 Du 7 Août 1991)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

*EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	454 031	289 225	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	393 208	237 177
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	62 000	60 500
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 178	8 451			
TOTAL DES EMPLOIS	455 208	297 677	TOTAL DES RESSOURCES	455 208	297 677
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	455 208	297 677	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	455 208	297 677	TOTAL	455 208	297 677
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

*CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisés en France	11 324 754	10 420 743	Bénévolat	1 574 561	1 527 606
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature	116 924	110 330
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	15 746	15 276	Dons en nature	9 727 743	8 874 464
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	78 728	76 380			
TOTAL	11 419 228	10 512 400	TOTAL	11 419 228	10 512 400

*selon les ventilations effectuées par la Fédération des Banques Alimentaires

Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL